



**EXPERTS
MAISON**

CARRELEUR

«J'arrive dans une pièce qui ne ressemble à rien
et quand je repars, c'est une salle de bain...»



APPRENTISSAGE EN 3 ANS

4 jours par semaine dans une entreprise
de carrelage et plusieurs semaines de cours
interentreprises à l'Ecole de la construction

COURS PROFESSIONNELS

1 jour par semaine

COURS INTERENTREPRISES

55 jours répartis sur les 5 premiers semestres
de formation

SALAIRE MENSUEL INDICATIF

- 1^{ère} année CHF 533.10.-
- 2^{ème} année CHF 888.50.-
- 3^{ème} année CHF 1'155.05.-

*Salaires indicatifs susceptibles d'être modifiés, voir:
fve.ch/formation/soutien-aux-apprentis*

TITRE OBTENU EN FIN DE FORMATION

Certificat fédéral de capacité (CFC) de carreleur

PROFESSIONS VOISINES

- Poseur de sol – parquet CFC
- Maçon CFC
- Aide-carreleur AFP

FORMATION SUPÉRIEURE

- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral

TÉMOIGNAGES

- «Sur le chantier, je suis autonome...»
- «On doit collaborer étroitement avec les autres artisans...»
- «Avec la faïence, on est au millimètre...»
- «Il s'agit de calculer la quantité de carreaux pour la surface...»
- «Il faut réfléchir au plan de pose...»
- «Avec le carrelage, on met la touche finale...»

LE MÉTIER EN DEUX MOTS...

- Lecture de plans, réalisation des souhaits du propriétaire
- Travaux de préparation des surfaces, contrôle précis des niveaux
- Imperméabilisation
- Découpe et pose de céramique et de pierre naturelle
- Travaux de finition et d'exécution de joints

... EN HASHTAGS...

- #créativité
- #dessin
- #calcul
- #autonomie
- #minutie

... ET EN IMAGES!



* Pour des raisons de lisibilité, les termes utilisés sont au masculin
mais s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.



EXPERTS MAISON

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation
- CV
- 3 derniers bulletins de notes
- Test d'aptitudes conseillé
(inscriptions sur www.futureentrepreneur.ch)

TROUVE TA PLACE D'APPRENTISSAGE

Dépose ton dossier de candidature sur la plateforme de recrutement des métiers de la construction:

WWW.FUTURENTREPRENEUR.CH

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2
1131 Tolochenaz

021 632 12 20
formation@fve.ch
www.fve.ch

LE MÉTIER AU QUOTIDIEN

Le carreleur met en œuvre différents types de carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle, pour embellir et protéger les sols, les murs et les escaliers. Les travaux sont effectués dans des maisons, des centres commerciaux, des restaurants, des hôpitaux, des centres sportifs ou des constructions industrielles.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte.
- Conseiller les clients quant au choix du type et des motifs du revêtement, montrer des catalogues, des échantillons.
- Mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux, établir un devis, fixer un délai.
- Organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur place.
- Vérifier la planéité du support et, dans certains cas, exécuter des travaux préliminaires (redresser des murs, aplanir un sol, etc.)

POSE ET FINITION

- Choisir une technique et un plan de pose appropriés.
- Préparer le mortier-colle, découper les carreaux aux dimensions requises.
- Appliquer le mortier-colle et poser les carreaux selon le plan arrêté.
- Remplir les joints puis les façonner à l'aide d'une éponge.
- Nettoyer la surface.

RÉPARATION ET RESTAURATION

- Enlever ou piquer les carreaux abîmés et les remplacer.
- Démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation, préparer le support et poser un nouveau carrelage.
- Exécuter des travaux selon des techniques spécialisées, notamment dans la restauration de mosaïques.
- Remplacer les joints défectueux.